



F. REIDE, 10, rue de Solférino  
CCP : Paris 13.922-66

10, Rue de Solférino, 10  
Téléphone : INV. 64-67

ARCHIVE

# Bulletin d'information

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Administratifs  
du Centre National de la Recherche Scientifique

Assemblée Générale  
des personnels techniques & administratifs  
le mardi 20 septembre à 17 heures  
10, rue de Solférino, Paris

Bulletin mensuel n° 24

Août - Septembre 1960

## CE QUI EST FAIT ET CE QUI RESTE A FAIRE

C'est la rentrée. Où en sommes-nous ?

Depuis fin juillet, rien n'a évolué de façon décisive. Nous savons maintenant :

1°/ Que les Finances ont inscrit dans le budget 1961, un crédit de 1 milliard d'anciens francs pour la revalorisation des traitements des personnels techniques et administratifs du C.N.R.S.

2°/ Que l'Education Nationale et Mr. COULOMB ont envisagé, lorsque les modalités d'augmentation de 1961 seront définies, d'appliquer ces augmentations à une certaine partie de l'année 1960 (postérieure à juin), sur des crédits disponibles au C.N.R.S.

3°/ Nous connaissons, également, le projet de répartition de Mr. COULOMB : indemnités variant de 5% à 52% suivant les catégories (voir notre bulletin de juillet). Ce projet, dont l'examen semble commencer aux Finances, risque de faire, d'après Mr. COULOMB, l'objet de très longues et très difficiles négociations avec celles-ci.

Bien que rien de définitif ne soit encore intervenu, c'est un succès très important, d'avoir obtenu que les Finances admettent le milliard pour nos salaires de 1961 et d'avoir obtenu la possibilité d'effet rétroactif sur 1960.

Cependant, il reste beaucoup à faire, et très vite, car

1°) si les modalités de répartition ne sont pas définies avant la fin de 1960, l'effet sur 1960 des augmentations risque de nous échapper, les crédits du C.N.R.S. de 1960 n'étant pas reconduits sur 1961.

2°) Il n'est pas même exclu que, faute d'accord entre les Finances et l'Education Nationale, le milliard de 1961 ne soit pas utilisé! Il y a eu des précédents, notamment à la Recherche agronomique...

3°) outre la sortie des textes que nous devons obtenir et hâter, il nous faut exercer la pression nécessaire pour que le projet de la Direction du C.N.R.S. soit amélioré par une répartition de pourcentage uniforme pour toutes les catégories.

La pétition qui circule, avec succès, dans le personnel, réclamant ce pourcentage uniforme est le début de notre action concernant ce 3ème point. Il nous faut l'intensifier, ainsi qu'il nous faut obtenir la répartition des sommes consenties par les Finances et les augmentations sur 1960.

Le personnel ne comprendrait, et n'admettrait pas, que les moyens financiers existant maintenant pour 1961 et 1960, on ne fasse pas diligence pour améliorer enfin les traitements et, par là, le fonctionnement du C.N.R.S.

Nous pensons que nos Directeurs ne le comprendraient également pas.

L'Assemblée parisienne, très importante, du 20 septembre examinera comment accélérer l'application d'augmentations, conformément au désir du personnel, car cette application risque de traîner des mois et des mois, voire ne jamais intervenir, si le personnel ne continue pas à être vigilant et actif.

#### LES BONIFICATIONS D'ECHELON

Le règlement des 26 cas litigieux (voir notre bulletin de juillet) est intervenu définitivement. Nous regrettons que l'administration du C.N.R.S. ait maintenu son opposition pour la plupart de ces 26 cas.

Néanmoins toutes les possibilités ont été remplies, par un choix de l'administration dans les listes complémentaires fournies par les syndicats. Le paiement des échelons supplémentaires (pour les 133 agents choisis par le C.N.R.S. dans les propositions des syndicats) interviendra fin novembre.

#### SUR LES FEUILLES DE PAIE

Nous vous rappelons que sur la paie d'août, il y a l'augmentation de 1% de la Fonction Publique (décidée en février). Et l'indemnité de transport (pour la région parisienne) a été portée à 1600frs; cette indemnité est encore loin de compenser le coût énorme des transports parisiens, récemment augmentés!

---

Le Directeur F. REIDE - Edité par nos soins 10, rue Solférino.